

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (*jusqu'à la délibération n°55*)

48 délégués présents dont 1 suppléant (*à partir de la délibération n°56*)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (<i>jusqu'à la délibération n°55</i>)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (<i>jusqu'à la délibération n°55</i>)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Assainissement – Réhabilitation d’une Installation d’Assainissement Non Collectif classée non conforme - Protocole d’accord transactionnel

Rapporteur : M. le Président

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d’Agglomération Arlysère est compétente en matière de distribution d’eau potable et d’assainissement. La compétence assainissement englobe à la fois l’assainissement collectif et non collectif et notamment le contrôle des installations d’assainissement individuel.

Par délibération n° 23 en date du 23 septembre 2021, le Conseil Communautaire approuvait la convention de mandat relative à l’attribution et au versement de la subvention du Département de la Savoie pour la réhabilitation des systèmes d’assainissement non collectif.

Cette convention prévoyait, dans le cadre des opérations regroupées de réhabilitation d’installations d’ANC et s’agissant de travaux réalisés en domaine privé et sous maîtrise d’ouvrage privée, le reversement par la CA Arlysère d’un forfait de 2 000 € par installation au bénéfice des propriétaires privés, maîtres d’ouvrage.

Le propriétaire d’une maison située sur le territoire d’Arlysère a souhaité bénéficier de cette aide financière suite au dysfonctionnement de sa fosse septique vétuste survenu en décembre 2019.

Cette aide financière est conditionnée par un calendrier à respecter, notamment sur la date de démarrage des travaux. Or, la réorganisation interne du service assainissement combinée à la période complexe de covid 19 ont impacté la mission d’accompagnement et de conseil dévolue à la CA Arlysère auprès des usagers puisque cette information n’a malheureusement pas été communiquée dans les temps à M. GUILLERMIN.

Ce dernier avait finalisé les travaux de sa nouvelle fosse septique dès le mois de février 2021, lui faisant ainsi perdre le bénéfice de cette subvention de 2 000 €.

Cette nouvelle installation individuelle d’assainissement non collectif répond parfaitement aux nouvelles normes sanitaires et environnementales, et a obtenu un avis conforme du service assainissement d’Arlysère. Aussi, dans un souci d’équité vis-à-vis des autres usagers propriétaires d’ANC et en vue de poursuivre la politique publique d’incitation à la mise en conformité de ce type d’installation, il est proposé d’accorder à ce propriétaire, à titre exceptionnel, une somme correspondant au montant du forfait de la subvention départementale qu’il aurait dû obtenir, soit 2 000 €.

Les modalités financières de versement sont détaillées dans le protocole d’accord transactionnel joint en annexe.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant à signer le protocole d’accord transactionnel ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

